

JOINDRE IMPERATIVEMENT LES DOCUMENTS SUIVANTS

- Une lettre explicative des raisons de la demande de prolongation faisant apparaître le délai demandé ; celui-ci ne pouvant pas excéder une année.
- L'avis motivé du directeur de thèse.
- Attestation sur l'honneur mentionnant ensemble des allocations et vacations attribuées à l'étudiant au titre de la recherche, ainsi que le montant des revenus professionnels ou autres dont il peut disposer.